



DÉCIDER AVEC LES SCIENCES

Séminaire thématique



SOLS ET RESSOURCES FONCIÈRES POUR UN USAGE DURABLE

Septembre 2022 • Paris



Avec le soutien de



ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Longtemps méconnus et traités comme une ressource illimitée, les sols sont aujourd’hui au centre de multiples enjeux économiques, sociaux et culturels et de nombreux travaux de recherche. Ils sont en effet essentiels à nos sociétés en raison des services écosystémiques qu’ils rendent (approvisionnement en nourriture et en matériaux, régulation du climat, du cycle de l’eau, de l’air, recyclage de déchets organiques, préservation du patrimoine biologique et culturel, ...). De leur bonne santé dépend celle de la planète et de ses habitants. Or, les sols sont soumis aux pressions des activités humaines et à une forte concurrence d’usages qui dégradent leur qualité et limitent leur disponibilité. Ainsi, en France, tous les 10 ans, les nouveaux projets fonciers consomment, en moyenne, une surface équivalente à celle d’un département. En 2020, 20 000 hectares d’espaces ont été grignotés par l’urbanisation, d’après l’Observatoire de l’artificialisation¹ des sols. Ce phénomène se fait essentiellement aux dépens des terres agricoles, comme le souligne une étude de l’Insee².

Le caractère fragile et rare des sols, une ressource naturelle finie et non renouvelable à l’échelle d’une vie humaine, leur valeur écologique, les dommages occasionnés par leur artificialisation croissante et leur imperméabilisation font désormais l’objet d’une réelle prise de conscience. La loi Biodiversité de 2016 reconnaît ainsi le sol comme “patrimoine commun de la nation” et la récente loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a fixé un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) à l’horizon 2050 pour lutter contre l’artificialisation des sols et l’étalement urbain³. Le législateur demande aux territoires de baisser de 50% d’ici à la fin de la décennie le rythme d’artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. De son côté, le plan de relance conditionne nombre de ses soutiens financiers à la responsabilité environnementale, notamment autour de la résorption des friches urbaines.

Si les objectifs sont nationaux, ce sont les élus locaux qui se retrouvent à la barre pour les décliner sur le terrain. Tous les documents d’urbanisme, des documents de planification régionale aux schémas de cohésion territoriale et aux plans locaux d’urbanisme intercommunaux, devront répondre aux exigences de la loi Climat. Les sols sont bel et bien une question stratégique pour les collectivités territoriales, qui doivent envisager leurs usages actuels et futurs (agricole, résidentiel, activités industrielles, énergétiques, commerciales, touristiques, ...) et définir leurs modes de gestion. Ils constituent en effet le socle essentiel à tout aménagement du territoire. Accueillir des habitants, développer des activités industrielles ou de services, ... la ressource foncière est le support nécessaire à tout projet.

Le défi pour les élus et les acteurs territoriaux est désormais de trouver le chemin d’un développement local sobre en foncier. Décorrélér développement, croissance urbaine et consommation d’espace est une équation très complexe pour les collectivités, confrontées à des enjeux contradictoires - par exemple, limiter l’étalement urbain et répondre aux besoins de logements abordables et d’équipements publics, ou encore tenir compte de la volonté de réindustrialisation et préserver le foncier, ... “Faire atterrir” cette ambition de sobriété foncière dans les territoires, pour paraphraser le philosophe Bruno Latour, implique de réinventer un modèle d’aménagement qui n’a eu cesse, depuis les années 1960, de développer des zones industrielles et d’activité économique, des lotissements et des zones commerciales au détriment des espaces naturels et agricoles. Ce changement de paradigme n’ira pas sans tensions entre les différents territoires, urbains, péri-urbains et ruraux, ces derniers redoutant notamment s’être freinés dans leur volonté de revitalisation.

Dans ce contexte, de quels leviers l’action publique dispose-t-elle pour définir une nouvelle culture de l’aménagement et engager une démarche durable d’usage et de gestion des sols, adaptée aux spécificités de chaque territoire? Quels sont les outils disponibles permettant aux décideurs publics de mieux connaître le potentiel foncier d’un territoire? Comment définir une stratégie foncière au service d’un projet territorial? L’objectif de ZAN est-il conciliable avec la relance économique et le soutien à l’implantation d’activités productives? Dans les villes, quels sont les outils pour densifier les espaces consacrés à l’activité

¹ L’artificialisation des sols consiste à transformer un sol naturel, agricole ou forestier en un sol artificialisé.

² “La France et ses territoires”, Insee, 29.04.2021

³ En clair, une ville, par exemple, ne pourra plus gagner du terrain sur la nature à moins de végétaliser une portion de son territoire en compensation.

économique, recycler du foncier dégradé et des friches? Comment sensibiliser les acteurs économiques et la population et mutualiser des espaces? Est-il possible d'anticiper et de connaître les besoins de foncier? Face à la demande de logements, de quelles ressources foncières des collectivités territoriales disposent-elles? Comment construire dans le tissu urbain existant sans s'étaler, répondre aux nouvelles attentes des habitants et rendre désirable et inclusif l'espace urbain? Dans les territoires ruraux et agricoles, qui s'inquiètent des effets que pourrait avoir l'objectif de ZAN, quels sont les défis de la sobriété foncière? Comment retrouver un équilibre entre les différents usages du foncier et redéfinir les relations entre l'urbain et la ruralité?

Ce séminaire thématique permettra de partager des connaissances et des questionnements sur :

- les sols, leurs fonctions, leur valeur, leur consommation et leurs usages à la lumière de travaux de recherche en cours,
- la culture de l'aménagement foncier et son évolution face à l'impératif de transition écologique, à la nouvelle législation et aux aspirations des populations,
- les leviers et les freins liés à l'émergence d'une sobriété foncière et identifiés par les élus et acteurs locaux,
- le fonctionnement de l'écosystème d'acteurs et la gouvernance pour porter les projets locaux d'aménagement, en se basant en particulier sur les premiers retours d'expériences de la démarche des Territoires Pilotes de Sobriété Foncière lancée par les ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales,
- les capacités de mise en œuvre, les compétences et les ressources disponibles sur les territoires pour explorer des solutions innovantes de gestion du foncier.

Explorer les éléments de contexte, diffuser les connaissances, engager le débat en stimulant l'intelligence collective, comprendre les déterminants décisionnels et les jeux d'acteurs, partager les bonnes pratiques et favoriser la mise en réseau des acteurs territoriaux sont les objectifs principaux de ce séminaire. Il contribuera à définir les attentes et les besoins des élus locaux et des collectivités territoriales pour construire une nouvelle culture de l'aménagement foncier.

Catherine Véglio-Boileau
Chargée de l'activité territoriale
IHEST

Cet événement s'inscrit dans le cadre du partenariat institutionnel entre la Banque des Territoires du Groupe Caisse des Dépôts et l'IHES, Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie. Il s'adresse à tous les acteurs publics et privés territoriaux, élus, enseignants-chercheurs, aménageurs, entreprises, investisseurs, propriétaires fonciers, habitants, ...

SOLS ET RESSOURCES FONCIÈRES : POUR UN USAGE DURABLE

Animation : Sylvain Allemand, journaliste

Jeudi 8 septembre 2022 - Webinaire - 18h00-19h30

17h45

Accueil en ligne

18h00 - 19h30



Les sols, milieux vivants : pourquoi en prendre soin?

Que nous dit la recherche sur les sols? Que représentent-ils? Quelles fonctions essentielles remplissent-ils? A quelles menaces sont-ils confrontés?

Marc-André SELOSSE, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)

Discutante : **Myriam CAU**, urbaniste, coordinatrice Urbanisme de transition pour le Laboratoire d'initiatives foncières et territoriales (LIFTI), auditrice IHEST promotion Émilie du Châtelet (2014-2015)

Jeudi 15 septembre 2022 - Webinaire - 18h00-19h30

17h45

Accueil en ligne

18h00 - 19h30



Terres agricoles, artificialisation et sécurité alimentaire

Quels sont les déterminants de l'artificialisation des sols agricoles? Quels sont les impacts de celle-ci sur la production alimentaire? Comment agir pour préserver les terres agricoles?

Bertrand SCHMITT, directeur de recherche honoraire en économie à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), auditeur IHEST promotion Boris Vian (2013-2014)

Discutants : **Gaël LOUESDON**, coordinateur de Terre de Liens Normandie
Stéphane ROY, directeur général de la Chambre d'agriculture du Cher, auditeur IHEST promotion Christiane Desroches-Noblecourt (2011-2012)

SOLS ET RESSOURCES FONCIÈRES : POUR UN USAGE DURABLE

Acteurs et territoires : quelle culture partager?

Mardi 20 septembre 2022 - Séminaire en présentiel d'une journée - 08h45-17h45

Lieu : Hub des Territoires : 72, avenue Pierre Mendès France, Paris 13

08h45 *Accueil des participants*

09h10 - 09h30 **Ouverture officielle**

Sylvane CASADEMONT, directrice de l'IHEST
N. représentant de la Banque des Territoires

09h30 - 09h50 **Sols, transition écologique et aménagement foncier : quels défis pour les territoires?**

En quoi les sols sont-ils une question stratégique pour les acteurs territoriaux à l'heure de la transition écologique? Comment leur gestion peut-elle évoluer vers une économie de la sobriété?

Hélène PESKINE, secrétaire permanente du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)

09h50 - 10h10 **Échanges avec les participants**

10h10 - 10h50 **Le droit, le législateur et la protection des sols**

Quelle est l'évolution du droit sur les sols et le foncier? Comment la Loi Climat et Résilience induit-elle un véritable changement de paradigme dans l'aménagement foncier?

Jean-Baptiste BLANC, sénateur du Vaucluse

Maylis DESROUSSEAUX, maîtresse de conférence au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Laboratoire géomatique et foncier

10h50 - 11h10 *Pause*

11h10 - 11h30 **Échanges avec les participants**

11h30 - 12h15 **Connaître le potentiel foncier : quels outils d'aide à la décision publique?**

Comment mieux connaître et exploiter les données pour élaborer une stratégie foncière locale? Quels sont les outils disponibles pour l'observation foncière?

Ghislain GÉNIAUX, chargé de recherche en économie, unité Ecodéveloppement, département Action, transitions et territoires, INRAE

Ludovic HERMANT, directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme, Épernay Agglo Champagne

Thomas RAULET, chef de projet Dataviz Territoires d'industrie – Dataviz foncier, Banque des Territoires

- 12h15 - 12h30 [Échanges avec les participants](#)
- 12h30 - 14h30 *Déjeuner - Buffet*
- 14h30 - 16h45 **Activités économiques, logement et gestion durable des sols**
Comment concilier le développement d'activités productives et un foncier plus rare et plus cher? Comment répondre à la demande de logement sans s'étaler?
- 14h30 - 15h15 **Quels leviers, freins et pistes de solutions? Des collectivités locales témoignent**
- Jérôme BASTIN**, directeur général adjoint, Pôle Stratégie, Développement, Aménagement, Rennes Métropole - Ville de Rennes
Jean Paul MORDEFROID, adjoint au Maire de Verrières-le-Buisson, chargé du développement durable et des transitions, conseiller communautaire de la Communauté Paris-Saclay (CPS)
François SERVE, chargé de mission Grands projets d'aménagement, Dracénie Provence Verdon Agglomération
- 15h15 - 15h45 [Échanges avec les participants](#)
- 15h45 - 16h15 **Discutants**
Isabelle BONNAUD-JOUIN, responsable du Pôle Entreprises Publiques Locales (EPL), Banque des Territoires
Lucas CHEVRIER, conseiller Économie-Industrie, chargé de recherche Intercommunalités de France - École des Ponts ParisTech
Jean-Baptiste MARIE, directeur général, Europe des projets architecturaux et urbains - EPAU, Plan Urbanisme Construction Architecture – PUCA
- 16h15 - 16h45 [Échanges avec les participants](#)
- 16h45 - 17h15 **La transition par le paysage**
En forme de conclusion ouverte, une entrée par le paysage pour concevoir une bonne occupation des sols.
Bertrand FOLLÉA, paysagiste-urbaniste, agence Folléa Gautier
- 17h15 - 17h45 [Echanges avec les participants](#)

ANNEXES

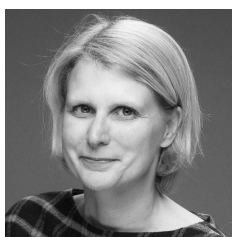
Biographies



Jérôme BASTIN est directeur général adjoint en charge du Pôle Stratégie Développement, Aménagement de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, après avoir passé deux ans comme directeur commercial chez Eiffage Construction Grand Ouest. Auparavant, après plusieurs postes en service déconcentré du ministère de l'Équipement dans les transports et l'aménagement territorial, il a exercé différentes fonctions dont celle de directeur des Transports au Conseil régional de Bretagne, qu'il a rejoint en 2007. En 2013, après un an au cabinet du ministre de la Défense, Jérôme Bastin a été nommé directeur général des services du Conseil régional, poste qu'il a occupé 5 ans et demi. Il est ingénieur de l'École Polytechnique et de l'École des Ponts ParisTech.



Jean-Baptiste BLANC est sénateur du Vaucluse, membre de la commission des Affaires économiques (sept 2020 - sept 2021), puis membre de la commission des Finances (rapporteur de la Loi Climat et Résilience) et fondateur du Cercle des Républicains. Il est depuis 2008 conseiller départemental du Vaucluse, canton de Cavaillon. Entre 1995 et 2008, il a été premier adjoint au maire de Cavaillon et vice-président de la communauté de communes Provence-Luberon-Durance (aujourd'hui Luberon Monts de Vaucluse), délégation au développement économique. Docteur en droit public, il a été avocat aux barreaux d'Avignon et de Paris entre 2005 et 2021, spécialisé en droit public, droit des contrats publics, droit des collectivités locales et des établissements publics, droit de l'urbanisme et de l'environnement.



Isabelle BONNAUD-JOUIN est responsable du pôle Entreprises Publiques Locales (EPL) à la direction de l'Investissement de la Banque des Territoires qu'elle a rejoint en 2018. « Militante » de l'économie mixte depuis 25 ans, Isabelle Bonnaud-Jouin a été directrice générale d'EPL de 2002 à 2018 (SEM et SPL d'aménagement et de construction) en Île-de-France. Elle a également présidé l'Association des directrices et directeurs d'EPL de 2010 à 2013, membre du conseil d'administration de 2006 à 2018. Elle est administratrice et membre du bureau de la Fédération des EPL (FedEpl). Urbaniste de formation, Isabelle Bonnaud-Jouin est titulaire d'un DESS Aménagement, développement et urbanisme de l'Institut français d'urbanisme (IFU) et

elle a suivi le cycle 2003-2004 de l'École de management des entreprises publiques locales d'HEC, initié par la Fédération des élus des EPL.



Sylvane CASADEMONT est directrice de l'IHEST. Historienne, elle possède une double expertise en conduite du changement et en communication dans les secteurs privés et publics. Chargée d'étude dans une agence de communication, puis formatrice et consultante, elle intègre en 1993 Bossard Consultants, puis Cap Gemini Consulting. Elle enseigne la socio-dynamique à l'École de management des systèmes d'information (EMSI) de Grenoble École de Management. Elle rejoint en 2003 le service public de la recherche en tant que directrice de la communication d'Inria (Institut national de recherche en sciences numériques) puis d'Irstea (Institut national de recherches en sciences et technologies pour l'environnement) en 2009. En 2012, elle

devient directrice de cabinet auprès du directeur général de la Recherche et de l'Innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche puis prend en 2017 la tête du département de la Culture scientifique et des Relations avec la société. Auditrice de l'IHEST promotion Émilie du Châtelet (2014-2015), elle est nommée, en juillet 2018, à la direction de l'institut.



Myriam CAU est urbaniste, coordinatrice Urbanisme de transition au sein du LIFTI (Laboratoire des innovations foncières et territoriales innovantes). Elle est également présidente de Urbanistes des Hauts-de-France, secrétaire du Conseil français des urbanistes (CFDU), membre du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) des Hauts-de-France et enseigne la ville durable à Polytech Université de Lille et l'environnement à l'ISA (Institut supérieur d'agronomie, groupe Yncrea). Vice-Présidente de la Région Nord Pas-de-Calais entre 2010 et 2015, elle était en charge de la planification territoriale, de la prospective, du développement durable et de la démocratie participative. Myriam Cau est auditrice de l'IHES, promotion Émilie du Châtelet (2014-2015).



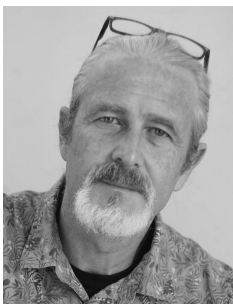
Lucas CHEVRIER est conseiller Économie-Industrie à Intercommunalités de France (AdCF), association qui fédère près de mille intercommunalités et propose de nombreuses ressources aux élus locaux pour la mise en œuvre du Zéro artificialisation nette (ZAN). Lucas Chevrier mène une thèse CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) sur le programme national Territoires d'industrie dans le cadre de l'École doctorale Ville, Transports et Territoires de l'École des Ponts ParisTech. Il a également participé à un projet collectif sur le thème des Régions et de la transition industrielle à la Commission européenne. Il est titulaire du Master Stratégies territoriales et urbaines de Sciences Po et du Master de Science politique et de gouvernance urbaine de l'Université Complutense de Madrid.



Maylis DESROUSSEAUX est maîtresse de conférence de droit public au laboratoire Géomatique et foncier de l'École supérieure des ingénieurs géomètres et topographes (ESGT), créée au sein du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Elle est spécialisée sur les questions de protection des sols et des mécanismes de lutte contre l'artificialisation. Elle a par ailleurs contribué à la rédaction du rapport de l'IPBES - la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques des Nations unies - sur la dégradation et la restauration des terres (2018). Elle travaille actuellement à la définition d'indicateurs de qualité des sols dans le cadre d'une étude de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).



Bertrand FOLLÉA est paysagiste DPLG et urbaniste, co-fondateur de l'agence Folléa Gautier sise à Montrouge (Hauts-de-Seine), qui a reçu le Grand prix national du paysage 2016 pour son projet d'aménagement des lisières urbaines à la Réunion. Bertrand Folléa est aussi paysagiste-conseil du ministère de l'Équipement/Écologie depuis 1994, professeur à l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois/INSA CVL, directeur de la chaire d'entreprise « Paysage et Énergie » et enseignant à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille. Il est l'auteur de l'essai « L'archipel des métamorphoses - La transition par le paysage » (Parenthèses, 2019). Bertrand Folléa est diplômé de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles et titulaire du DEA « Jardins, paysages, territoires » délivré par l'École d'architecture Paris-La Villette et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).



Ghislain GENIAUX est chercheur en économie dans l'unité Écodéveloppement UR767 de l'INRAE à Avignon où il dirige l'équipe UrbanSIMUL (<https://urbansimul.fr>). Ce projet a permis de mettre à la disposition des acteurs publics du foncier un service web pour l'analyse et le partage de données foncières utilisé dans la Région Sud, en Loire-Atlantique et en Corse. UrbanSIMUL est en cours de déploiement au niveau national sous l'égide du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) en lien avec l'INRAE. Les domaines de recherche de Ghislain Geniaux portent sur les marchés foncières et les politiques foncières, l'évaluation des politiques territoriales, les modèles de changement d'affectation des sols avec des outils relevant de l'économétrie spatiale ou de l'apprentissage supervisé sur données géohistoriques. Il est docteur en environnement de l'Université d'Aix-Marseille.



Ludovic HERMANT est directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme d'Épernay Agglo Champagne depuis 2018. Ce territoire, dont le paysage viticole de champagne est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, est engagé dans la démarche des Territoires Pilotes de Sobriété Foncière, lancée en 2020 par les ministères de la Transition écologique, de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Auparavant, Ludovic Hermant a dirigé pendant quinze ans le bureau d'études Auddice Urbanisme, qui intervenait en planification (PLUi, PLU, carte communale) mais aussi sur les thématiques des évaluations environnementales, études d'impact, ... Il est titulaire d'un DESS Urbanisme Aménagement Environnement

de l'Institut d'aménagement des territoires, d'environnement et d'urbanisme de Reims (IATEUR) et d'une maîtrise de l'Environnement de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.



Gaël LOUESDON est cofondateur et initiateur de Terre de Liens Normandie depuis 2009 et s'investit depuis vingt ans dans le développement "agri-rural" et "agri-urbain". Terre de Liens Normandie est membre du réseau national associatif Terre de Liens, mobilisé autour des enjeux fonciers et agricoles. Il a inspiré et coordonné le projet de convertisseur alimentaire Terre de Liens Normandie (2013-2019) qui a préfiguré le calculateur PARCEL.org (développé depuis 2015 avant son lancement en 2019). Auparavant, il a travaillé comme animateur et formateur au sein de AFIP Normandie, une association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales. Gaël Louesdon a aussi été élu local et intercommunal chargé du

développement durable (Communauté de communes Plaine Sud de Caen) de 2008 à 2014. Il est titulaire d'un DEA de géographie sociale de l'Université de Caen Normandie.



Jean-Baptiste MARIE est directeur général de l'Europe des projets architecturaux et urbains (EPAU), organisme de recherche et d'expérimentation sous tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de la Culture, qui pilote la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU), le programme de recherche « embarquée » Coubertin sur les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, mais également le concours EUROPAN ou encore le programme Engagés pour la qualité du logement de demain. Jean-Baptiste Marie est également professeur à l'École nationale supérieure d'architecture (Ensa) de Clermont-Ferrand où il enseigne dans le champ Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU) et dirige l'Unité mixte de

recherche Ressources. Auteur d'ouvrages sur l'architecture et les villes au XXe siècle, il a publié récemment *Programmation urbaine* avec Nathalie Bonnevide (2021) et *Architectes et ingénieurs face au projet* (2019) aux Éditions du Moniteur. Il est architecte, docteur en aménagement et architecture, diplômé de l'Ensa de Versailles et de l'École Boule.



Jean Paul MORDEFROID est adjoint au maire de Verrières-le-Buisson (Essonne) depuis 2008, chargé du développement durable et des transitions. Il est également conseiller communautaire de la Communauté Paris-Saclay (CPS) et administrateur de l'association Terre et Cité qui œuvre pour la sauvegarde et le développement de l'agriculture sur le Plateau de Saclay. Terre et Cité est la structure porteuse d'un programme européen *Leader* et du Projet alimentaire territorial (PAT) de trois communautés d'agglomération (Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines, CPS). Ingénieur agronome, Jean Paul Mordefroid a travaillé dans le monde agricole et a créé en 1988 un cabinet de formation et de conseil en management de projet intervenant dans de nombreux secteurs dont le diagnostic territorial et l'évaluation des politiques publiques agricole et environnementale. Il est aussi le cofondateur de

l'association de formation IEDH (Institut européen de développement humain) dédiée au monde associatif.



Hélène PESKINE est secrétaire permanente du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), agence interministérielle sous tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Elle occupait précédemment la fonction de directrice adjointe de Cabinet auprès de la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Durant près de dix ans, elle a occupé différentes fonctions de direction de projets et de services au sein du ministère et contribué notamment aux travaux et aux études sur le Grand Paris et sur l'aménagement de la région parisienne. Elle a aussi exercé la mission de conseillère du développement durable,

transport, logement, énergie au Cabinet du président de l'Assemblée nationale. Elle est architecte et urbaniste en chef de l'État, diplômée de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg et de l'École des Ponts ParisTech.



Thomas RAULET est chef de projet Dataviz Territoires d'industrie - Dataviz foncier à la direction de l'Investissement de la Banque des Territoires qu'il a rejoint en 2019 en tant que Data Analyst Grands Programmes. Il était auparavant tuteur au secrétariat du Cherpa (archives) à Sciences Po Aix et a participé pendant deux ans et demi au blog d'information Modern Paper comme rédacteur économique. Thomas Raulet est diplômé de Sciences Po Aix en économie et gestion de l'entreprise et titulaire du master Expertise internationale, Marchés financiers internationaux de cette même école et d'une licence 3 Political Science/Economy de University of Copenhagen.



Stéphane ROY est directeur général de la Chambre d'agriculture du Cher depuis 2020. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de direction au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) basé à Orléans, où il a été notamment chef de projets pluridisciplinaires nationaux et européens, adjoint au chef du service des laboratoires « Métrologie Monitoring et Analyses », adjoint au chef du service « Environnement et Procédés innovants », directeur adjoint « Eau Environnement Écotecnologies » et directeur des Actions territoriales. Entre 2014 et 2020, Stéphane Roy a également été administrateur et membre du bureau exécutif du Pôle de compétitivité DREAM (Eaux et Milieux). Il est premier adjoint au maire de Mareau-aux-Prés (Loiret) et auditeur de l'IHEST, promotion Christiane Desroches-Noblecourt (2011-2012). Stéphane Roy est docteur en géochimie fondamentale et appliquée de l'Université Denis Diderot (Paris VII).



Bertrand SCHMITT est directeur de recherche honoraire de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). Économiste, il a travaillé sur les mécanismes du développement rural, les déterminants de la localisation des populations et des activités économiques, l'évaluation des politiques publiques de développement rural, mais aussi sur les processus de croissance économique locale et l'économie foncière. Après avoir été directeur d'unité (UMR CESAER, Dijon), puis chef du département des Sciences sociales (SAE2), il a ensuite dirigé, de 2013 à 2018, la Délégation à l'expertise, à la prospective et aux études (DEPE) placée auprès du président de l'INRA. A ce titre, il a participé activement à plusieurs expertises et études coordonnées par son service, dont l'expertise scientifique collective (ESCo) sur les sols artificialisés et les causes et conséquences de l'artificialisation des sols, finalisée en 2017. Bertrand Schmitt est auditeur de l'IHEST, promotion Boris Vian (2013-2014).



Marc-André SELOSSE est professeur du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris et aux universités de Gdansk (Pologne) et Kunming (Chine). Ses recherches portent sur l'écologie et l'évolution des associations à bénéfices mutuels (symbioses). Mycologue et botaniste, il travaille en particulier sur les symbioses mycorhiziennes qui unissent des champignons du sol aux racines des plantes. Président de la fédération BioGée et membre de l'Académie d'Agriculture de France, il est éditeur de quatre revues scientifiques internationales et de la revue de vulgarisation *Espèce* et a publié plus de 190 articles de recherche. Il est l'auteur d'ouvrages grand public sur les microbiotes (*Jamais seul*, 2017), les tannins (*Les goûts et les couleurs du monde*, 2019), le sol (*L'origine du Monde*, 2021) et de

chroniques diffusées sur France-Inter (*Petites histoires naturelles*, 2021), publiés chez Actes Sud. Il est co-auteur d'une bande dessinée sur le sol avec Mathieu Burniat (*Sous Terre*, 2021, Dargaud). Il a reçu le prix Homme-Nature de la Fondation Sommer 2021.



François SERVE est chargé de mission Grands projets d'aménagement de Dracénie Provence Verdon agglomération depuis 2020, une collectivité territoriale engagée dans le programme national Territoires Pilotes de Sobriété Foncière. François Serve a passé plusieurs années en Nouvelle-Calédonie, où il a été en poste au gouvernement de cette collectivité d'outre-mer comme coordonnateur au service de l'Aménagement et de la planification, conseiller Logement et énergie et conseiller Transition écologique. Il a également travaillé au sein de Province Sud, une des trois

provinces de Nouvelle-Calédonie, en tant que chef du bureau Routes, ingénieur urbaniste et chargé de mission aménagement et développement durable. François Serve est ingénieur Travaux publics de l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP Paris) et titulaire d'un master d'urbanisme de l'Université de Montréal.

Animation



Sylvain ALLEMAND est journaliste et essayiste. Depuis la fin des années 1990, il suit notamment l'actualité de la recherche, des initiatives et des débats relatifs au développement durable, auquel il a consacré plusieurs ouvrages. Parmi ses dernières publications : *Demain, la ville ?* (Presses Universitaires de Rennes, 2022), *Paysages et Énergies. Une mise en perspective historique* (Hermann, 2021). Son attention se porte également sur les enjeux de l'innovation territoriale et il anime régulièrement des tables rondes dans le cadre de colloques, séminaires et festivals. Il est par ailleurs secrétaire général de l'Association des Amis de Pontigny-Cerisy et codirige depuis près de vingt ans des colloques du Centre culturel international de Cerisy (CCIC). Sylvain Allemmand est diplômé de Sciences Po Paris et titulaire d'une maîtrise d'histoire.

L'équipe de L'IHEST



Olivier DARGOUGE est responsable du réseau des auditeurs de l'IHEST. Il participe à l'animation d'un réseau de près de 700 personnes issues de tous les horizons professionnels et formées au cours du cycle national de formation de l'IHEST depuis 16 ans. Il est aussi référent du système d'information de l'IHEST ; à ce titre, il a permis le développement rapide des techniques de visioconférence en 2020-2021 à l'institut. Biologiste de formation, il a été journaliste, chef de la rubrique biologie, médecine, puis de la rubrique Europe, science et société au magazine *La Recherche*. Il a été rédacteur en chef de *Sciences au sud*, le journal de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) avant de participer au développement de l'IHEST dès 2008.



Lucile GRASSET est directrice adjointe de l'IHEST. Elle a contribué à sa création et a en charge depuis plusieurs années le développement de l'action territoriale de l'institut. Avant de rejoindre l'IHEST, elle a été responsable des activités d'information scientifique et technique à l'INIST du CNRS (1989-1998) puis au Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) de 1998 à 2006, dans un cadre de coopération internationale. Elle a également travaillé à l'Inventaire du patrimoine industriel conduit au sein du ministère de la Culture. Elle a une formation initiale d'historienne et de biblio-économiste.



Mélissa HUCHERY est chargée de communication à l'IHEST. Elle gère notamment la politique éditoriale du nouveau site web et développe la présence de l'institut sur les réseaux sociaux en valorisant des contenus (dossiers thématiques, vidéos, rapports,...) sur des sujets sciences-société à forts enjeux. Elle appuie également l'organisation des événements et des sessions de formation de l'établissement. Elle s'occupait auparavant de la rédaction du site web et de la gestion des ressources documentaires et multimédia. Mélissa Huchery a rejoint l'IHEST comme assistante de direction après des études en droit de l'innovation, de la communication et de la culture.



Catherine VÉGLIO-BOILEAU est chargée de l'activité territoriale à l'IHEST, conseil éditorial, journaliste et auteure. Elle contribue au déploiement de l'action territoriale de l'IHEST depuis 2015 après avoir été responsable du pôle programmation du cycle national de formation de l'institut. Auparavant, elle a travaillé près de vingt ans sur les questions européennes, s'intéressant dès les années 1990 aux négociations du GATT pour la presse agricole et à la mise en place de l'euro pour le quotidien *La Tribune*. Elle a ensuite rejoint le think tank Confrontations Europe comme directrice des publications puis la Maison de l'Europe de Paris. Après ses études en droit et à Sciences Po Paris, elle a débuté en presse régionale et collaboré à divers titres de la presse économique nationale.

Indications bibliographiques

Livres

L'origine du monde, une histoire naturelle du sol à l'intention de ceux qui le piétinent, Marc-André Selosse, Actes Sud, 2021.

Sous Terre, Mathieu Burniat, avec la collaboration de M-A. Selosse, Dargaud, 2021.

Programmation urbaine, Nathalie Bonnevide, Jean-Baptiste Marie, Le Moniteur, 2021.

Manifeste pour un urbanisme circulaire – Pour des alternatives concrètes à l'étalement de la ville, Sylvain Grisot, Apogée, 2021.

Objectif ZAN ? Apprendre du périurbain et des campagnes urbaines, Sylvain Allemand, Coll. Réflexions en partage, PUCA, 2020.

Sols artificialisés, déterminants, impacts et leviers d'action, coordonné par M. Desrousseaux, B. Béchet, Y. Le Bissonnais, A. Ruas, B. Schmitt, Coll. Matière à débattre et décider, Quae, 2019.

L'archipel des métamorphoses – La transition par le paysage, Bertrand Folléa, Parenthèses, 2019.

Architectes et ingénieurs face au projet, Jean-Baptiste Marie, Le Moniteur, 2019.

Les terres agricoles face à l'urbanisation, de la donnée à l'action, quels rôles pour l'information ? coordonné par R. Plant, P. Maurel, E. Barbe, J. Brennan, Coll. Update Sciences & technologies, Quae, 2018.

Les sols, Intégrer leur multifonctionnalité pour une gestion durable, coordonné par A. Bispo, C. Guellier, É. Martin, J. Sapijanskas, H. Soubelet et C. Chenu, Quae, 2016.

La protection juridique de la qualité des sols, Maylis Desrousseaux, L.G.D.J., 2016.

Revue

Dans le sol, les vivants prennent la main, M-A. Selosse & B. Paillart, Communications. Vol. 110, p. 41-55, 2022.

Loi Climat et Résilience, Les Cahiers de Scalen, Agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine, n° 59, février 2022.

Sobriété foncière et activités économiques, Cerema, Territoires d'industrie, Intercommunalités de France, Focus Économie, janvier 2022.

Les sols, nouvelle frontière pour les savoirs et les politiques de l'environnement, dossier thématique sous la direction de Céline Granjou et Germain Meulemans, Revue d'anthropologie des connaissances, 14-4, 2020.

Numéro spécial « Communiquer et sensibiliser le grand public aux sols », Étude et Gestion des Sols, AFES, 2020.

Rapports et études

Zéro artificialisation nette : un modèle économique à définir sans délai, Jean-Baptiste Blanc, Commission des finances, Sénat, 29 juin 2022.

Exode urbain ? Petits flux, grands effets, les mobilités résidentielles à l'ère (post-) Covid, coordonné par H. Milet, A. Meyfroidt, E. Simon, programme POPSU Territoires, 2022.

L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde - Des systèmes au bord de la rupture, rapport de synthèse 2021, FAO.

Territoires pilotes de sobriété foncière, anticiper, repérer, expérimenter, Guide de la démarche, Agence nationale de la cohésion des territoires, Plan urbanisme, construction, architecture, Action Cœur de Ville, juin 2021.

Guide pratique pour limiter l'artificialisation des sols, Pour un aménagement et une planification plus sobres, ministère de la Transition écologique, 2021.

Rapport d'information sur l'objectif de zéro artificialisation nette à l'épreuve des territoires, J-B. Blanc, A-C. Loïsier, C. Redon-Sarrazy, Sénat, 12 mai 2021.

Les zones d'activités de Rennes Métropole - L'optimisation du foncier économique et l'identification des gisements « théoriques », Note n°2 - septembre 2021, AUDIAR Rennes.

Métropole et éloignement résidentiel, vivre dans le périurbain lyonnais, dirigé par Éric Charmes, Coll. « Les cahiers POPSU », Autrement, 2021.

L'artificialisation et ses déterminants d'après les fichiers fonciers, synthèse du rapport de janvier 2020, Cerema Hauts-de-France, décembre 2019.

Évaluation de la dégradation et de la restauration des terres, IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques), mars 2018.

Politiques locales de l'habitat, Les expériences rennaise et nancéenne, France Urbaine, juin 2018.

